

Les fabuleuses histoires de Poivre d'Arvor

- Les médias - Télévisions - TF1, des programmes en béton -



Date de mise en ligne : jeudi 6 janvier 2011

Description :

... avant qu'il devienne le biographe, accusé de plagiat, d'Ernest Hemingway.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Avant de revenir sur l'accusation de plagiat qui le vise en qualité de biographe d'Ernest Hemingway, nous « réactivons » ici notre article, paru le 28 avril 2003, sur les versions passablement romancées que PPDA a déjà livrées de quelques-unes de ses aventures, notamment « la fausse interview de Fidel Castro » et l'« affaire Botton ». (Acrimed)

... Retour sur une émission intitulée « Patrick Poivre d'Arvor » (enregistrée en novembre 2002, dans le cadre de la série « Télé notre histoire », de Jérôme Bourdon et Pierre Tchernia). En fait, il s'agit d'un entretien avec Patrick Poivre d'Arvor, sans aucun élément complémentaire. Le présentateur du « 20 heures » de TF1 y confirme ses talents de romancier. C'est pourquoi nous limitons strictement les commentaires (placés entre crochets).

« Un petit insolent » ?

- *Question* : « 1974, vous quittez donc définitivement France Inter pour rejoindre un an plus tard, en 1975, après l'éclatement de l'ORTF, la toute jeune Antenne 2. Comment vous êtes entré à la télévision ? C'était votre côté jeune journaliste giscardien, proche du moins ? »

- *PPDA* : « Non, d'abord je n'étais absolument pas jeune journaliste giscardien, j'avais été giscardien dans ma jeunesse, comme il y avait eu beaucoup de maoïstes, de communistes, de trotskistes, qui avaient le droit de vivre, apparemment qui ont toujours le droit de vivre, mais en revanche quand vous pensez pas d'un bon côté c'est beaucoup moins accepté. Non, non, j'étais déjà considéré comme un petit peu insolent, mais peu importe. J'ai eu plusieurs possibilités [...] »

- [En 1987, privatisation de TF1]

- *Question* : « Francis Bouygues, le nouveau patron de TF1, vous demande de présenter le journal de la première chaîne [...] »

- *PPDA* : « [...] J'avais trois propositions, je les ai eues en avril 87. Celle de la "Deux", revenir sur mon ancienne chaîne, ce qui me tentait parce que c'était une chaîne que j'adorais. Celle de La Cinq, une nouvelle fois, mais cette fois-ci c'était Robert Hersant qui me le proposait. Et celle de la "Une", c'était Patrick Le Lay, que je ne connaissais absolument pas auparavant, qui me le proposait. J'ai craint - à tort, je crois, d'ailleurs - d'aller sur La Cinq, parce que je pensais que Robert Hersant en ferait quelque chose de politisé, et je n'ai pas voulu de cela, parce que ça a toujours été mon *credo* depuis que je fais ce métier de refuser à la fois les étiquettes et les dépendances [...] »

La fausse interview de Fidel Casto

- [Des images extraites d'une conférence de presse de Fidel Castro avaient été "remontées" avec des questions de Poivre d'Arvor, laissant croire à une interview. Début 1992, Pierre Carles révélait la manipulation dans un sujet censuré par Hervé Bourges, PDG d'Antenne 2 [\[1\]](#).]

- *Question* : « Fin 1991, il y a le montage un peu douteux concernant l'entretien que vous avez eu avec Fidel Castro. Avec un peu de recul, vous portez quel jugement sur ce... »

- *PPDA* : « D'abord j'ai jamais eu d'entretien, à cette époque en tout cas, avec Fidel Castro, c'était une conférence de presse, qui s'est tenue devant cent personnes. Vous pensez bien qu'il faudrait être bien nouille, outre le fait d'être sot et douteux, pour essayer de faire croire qu'une conférence de presse devant 80, 90, 100 journalistes a pu être une interview qui vous est donnée à vous. Simplement, c'est vrai que Régis Faucon, qui était avec moi et qui était chef

du service étranger, qui est un type d'une très, très grande qualité, a réalisé dans des conditions... rapidement ce montage, il aurait pu le réaliser dans d'autres conditions cinq ans auparavant ou cinq ans plus tard, et on n'en aurait simplement pas parlé à l'époque ; il l'a réalisé de manière très maladroite, et en effet il y a des gens, certaines personnes, très peu d'ailleurs, un journal qui ne nous voulait pas du bien à l'époque, ont dit : "ils ont tenté de nous faire croire que..." »

- [Régis Faucon, ancien responsable de la politique étrangère à TF1, a quitté la chaîne le 31 décembre 2000 "dans la plus grande discrétion - le directeur de l'information s'étant opposé à tout communiqué". (Le Monde Télévision du 29 juin 2002 [\[2\]](#).]

- PPDA (poursuit) : « Or tout le monde a regardé mes propos, j'ai dit précisément qu'il s'agissait d'une conférence de presse, à aucun moment je n'ai parlé d'interview, encore moins d'interview exclusive. J'ai vu beaucoup de sottises se dire depuis. J'ai vu des gens même tenter de faire une vraie manipulation, moche.

J'ai été coupable sur deux points. Le premier point, c'est que j'ai réagi très violemment vis-à-vis de ce journal, qui s'appelle *Télérama*, qui avait été très très odieux, enfin bon, qui était hostile à TF1 depuis la privatisation - c'est son droit - mais qui avait essayé de faire croire d'abord que j'étais à Paris, ensuite que j'étais sur place mais que j'avais tenté de faire croire à... une manipulation... et j'avais pris ça mal. Et puis, toujours, dans ces cas-là, on surréagit, j'ai, j'ai... comme j'avais d'autres attaques, d'une autre nature, sur le front de la vie privée, j'avais peut-être tendance un peu sottement à penser à un complot. Peut-être étais-je paranoïaque.

Et puis, ma deuxième erreur, c'est que, un an plus tard, je suis allé faire une interview de Fidel Castro. Alors la plupart des gens sont persuadés que cette fameuse interview est une fausse interview, alors que j'ai rencontré cet homme en 92. Bon, je suis plutôt fier de l'avoir fait puisque, depuis, je crois qu'une seule interview de lui a été réalisée. C'est plutôt... pas un exploit, mais enfin, une bonne affaire [...] »

La hiérarchie de l'information

- Question : « Sur TF1, le sujet d'ouverture est en général un sujet proche des Français. Ils sont prioritaires, avant l'actualité internationale ou la politique étrangère. Pourquoi ce choix, quelle est la ligne éditoriale que vous vous êtes fixée dans ces années-là ? »

- PPDA : « On a, on a, j'ai pas changé, pas une seconde, pas une seconde, par rapport à ce que j'étais, justement, quand je présentais le journal sur la "Deux". Mais pas une seconde. Hier, par exemple, j'ai ouvert le journal par l'Irak, puis Ben Laden, puis des sujets étrangers, Naplouse, etc. Donc, quand ça me paraît très important j'ouvre évidemment sur l'étranger. Quand c'est un peu moins important on ouvre sur un sujet français. Et on a fait des études avec Robert Namias, on a constaté qu'on était exactement, exactement, en nombre de minutages, en nombre de sujets, à la même position que France 2.

L'idée qui consiste à dire que parce qu'un sujet arrive en numéro un c'est plus important que le reste, c'est une idée sotte. Ce qui est le plus important, dans mon esprit, ce sont les cinq titres d'ouverture, ceux qui passent à 20 heures précises, ça, oui, c'est la "une" d'un journal pour moi. Si vous dites : "Attention, vous n'avez pas parlé de ce sujet-là, ça veut dire que pour vous il n'était pas prioritaire ou il était accessoire, et regardez comme l'histoire vous donne tort", ça, alors à ce moment-là je reconnaitrai mes torts si vous me trouvez un exemple dans mes journaux passés. Mais en revanche, après, après, ça marche par "blots", comme *Le Parisien*, comme *Le Monde*, comme *Le Figaro*, comme *Libération*, comme la presse régionale le fait. C'est-à-dire, quand vous commencez par un sujet français, vous avez tendance à passer tous les sujets de la même nature, qu'ils soient sociaux, de société, d'environnement, ou autres, et puis après vous faites le "blot" étranger.

D'ailleurs, en plus, le raisonnement est assez stupide, parce que c'est vraiment dans la deuxième partie du journal qu'on a de très loin la plus grosse écoute, mais de très loin, il y a peut-être 2 millions de différence, de téléspectateurs, entre 20 heures et 20 h 15. À 20 heures tout le monde n'est pas encore devant l'écran.

Donc il n'y a pas de hiérarchie. Ce qui est important, ce sont les titres. Tout dire. Et puis après, tout est aussi important. La culture pour moi est capitale. Je fais une émission depuis très longtemps, et quand je parle du prix Nobel qui a été donné tout récemment à ce Hongrois, j'en fais un titre, j'en parle à la fin du journal, mais ce n'est pas parce que j'en parle à la fin du journal que pour moi ça me paraît moins important que le reste. »

- [Voici ce que Régis Faucon relevait dans *Le Monde Télévision du 29 juin 2002* : « Intervenant après la suppression de l'important service de politique étrangère en 1996, la fermeture de plusieurs postes à l'étranger, l'abandon des émissions spéciales en direct de tel ou tel point du globe et la disparition des commentaires en studio destinés à apporter au téléspectateur l'éclairage du spécialiste, mon départ a bien constitué l'aboutissement logique d'une politique éditoriale visant à réserver le traitement minimum à une spécialité qui n'intéresserait pas le plus grand nombre [...] La plupart des sujets tournés actuellement à l'étranger - aussi justifiés et intéressants soient-ils - ne sont pas des sujets de politique étrangère. La baisse de la criminalité à New York, les péripéties de la famille royale britannique, le goût des Allemands pour les asperges ou celui des Coréens pour le ragoût de chien, cela ne me paraît pas relever de la politique internationale. Quand il ne s'agit pas d'une actualité très forte, comme les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ou l'intervention américaine en Afghanistan, qui obligent à un large traitement - ce que TF1 sait fort bien faire -, le monde ne fait plus recette [3]. »]

Autocensure ?

- *Question* : « Vous vous êtes déjà interdit de diffuser une information qui puisse toucher quelqu'un de proche ou un dirigeant du groupe ? »

- *PPDA* : « Ah non, alors ça, de ce point de vue, non. Non, non, je crois il n'y a pas un seul exemple qu'on nous ait reproché, d'une information qu'on n'aurait pas donnée, et qui aurait été donnée par d'autres chaînes. Jamais.

Mais vous voyez, par exemple, hier, je n'ai pas donné la grève qu'il y avait sur la "Deux" et la "Trois". Peut-être parce que je n'ai pas voulu donner l'impression de les enfoncer, parce que je trouvais que ce n'est pas très gentil, ce soir peut-être j'en parlerai, parce que le mouvement social a pris de l'importance, et que cela me paraît aussi naturel d'évoquer un conflit parmi d'autres. Mais, au contraire, j'essaie d'être respectueux des uns et des autres, mais jamais de cacher quoi que ce soit. En revanche je me suis interdit de passer des reportages, de temps en temps, il n'y a pas très longtemps, il y a... deux jours, un reportage d'une violence extrême, qui nous venait de Las Vegas, sur les combats de... ce qu'ils appellent d'arrière-cour. Pour moi c'était de la violence gratuite. J'ai refusé de diffuser ce reportage qu'avait pourtant réalisé l'un de nos correspondants, et, avec, évidemment, beaucoup de dignité, en l'expurgeant des images, mais je ne l'ai pas trouvé satisfaisant, et je me suis dit : il ne faut pas passer ça. »

- [Dans *Les nouveaux chiens de garde (Liber-Raisons d'agir, 1997)*, Serge Halimi note :

« Sur TF1, les seuls ministres qui comptent sont les gros clients de l'actionnaire principal. Bouygues construit la mosquée de Casablanca et l'aéroport d'Agadir : le roi du Maroc s'installe au journal télévisé de TF1. Puis le monarque enchaîne avec l'émission de Jean-Pierre Foucault, la trop bien nommée *Sacrée soirée*. Bouygues aimerait s'occuper de plateformes *off-shore* en Angola : Jonas Savimbi fait irruption au journal de la Une. Bouygues veut obtenir un contrat de forage de gaz en Côte d'Ivoire (où son groupe contrôle déjà la distribution de l'eau et de l'électricité) : le président ivoirien vient au journal de TF1. L'actualité internationale n'est pas toujours aussi malmenée qu'on le dit sur la principale chaîne européenne. Et les téléspectateurs en savent tout autant sur les grands travaux en cours : pont de l'Île de Ré, bâtiments prestigieux à Hong Kong, pont de Normandie, grand stade de Saint-Denis... Ce dernier projet, dirigé lui aussi, l'a-t-on deviné, par la société Bouygues, a déjà donné lieu à une infinité de reportages, rarement irrévérrencieux. Comme par exemple celui du 6 février 1996 : "un gigantesque chantier", "une

fourmilière avec ses 30 compagnons", "C'est extraordinaire !" Mais la société Bouygues est aussi grande animatrice de culture. Bertolucci sera donc invité à l'émission d'Anne Sinclair *7 sur 7* au moment où son film *Petit Bouddha* sort, dédié à... Francis Bouygues. TF1 produit *Casino* de Martin Scorsese avec Robert De Niro et Sharon Stone pour acteurs principaux : le 25 février 1996, Sharon Stone surgit à *7 sur 7*. »

► [De même, TF1 est muet quand la justice met en cause Bouygues, comme à propos du logiciel « Drapo », que nous rappelons ici en note [[\]](# "Deux rappels : - AFP - 20/01/03 : « Une affaire de pratiques anti-concurrentielles")

Déontologie ?

- *Question* : « Vous vous êtes fixé une charte ? »

- *PPDA* : « Non, mais elle est dans nos têtes. [...] On déteste le zoom sur... la flaque de sang, le plan trop rapproché, l'horreur, vraiment sanguinolente [...] »

- *Question* : « Votre journal marche bien, mais, franchement, est-ce que TF1 a un jour imaginé vous remplacer au 20 heures ? »

- *PPDA* : « Sans doute, j'imagine. Personne n'est irremplaçable, hein... »

- *Question* : « Vous l'avez peut-être ressenti au moment de l'affaire Botton, qui vous a peut-être un peu... »

- *PPDA* : « Non, parce que ça c'est moi qui me suis proposé. J'ai dit carrément que je proposais ma démission à mon président, Patrick Le Lay, parce que je ne voulais pas le gêner d'une quelconque façon. Tout le monde avait prouvé qu'il n'y avait aucune espèce d'implication entre mes fonctions dans le journal et le fait que cet homme était mon ami. Mais je tenais quand même à ne pas gêner la chaîne, j'ai donc proposé ma démission, qu'il a refusée. »

- [Encore une fois, Poivre d'Arvor est trop modeste. « Cet homme était mon ami ». Un « ami » qui, quand il s'occupait de promouvoir la carrière politique de son beau-père, le maire RPR de Lyon Michel Noir, puisait dans les caisses de ses sociétés pour arroser de cadeaux la « jet-set » médiatique. À tel point qu'en octobre 1997, Patrick Poivre d'Arvor a été reconnu coupable de recel d'abus de biens sociaux, et condamné à quinze mois de prison avec sursis et à une amende de 200 000 francs [\[5\]](#).

En guise de conclusion : un témoignage de Pierre Carles

Extrait de « Rencontre avec Pierre Carles », publié sur le site de l'Association des téléspectateurs actifs (lien périmé, août 2010) :

« J'ai plein d'archives sur PPDA. Je possède, par exemple, toutes les images où il parle de sa "carrière" en termes de septennat. "J'ai fait un premier septennat sur la 'Deux'...", "Si Mitterrand se représente, j'irai peut-être jusqu'au bout de mon septennat..." Au départ, il le disait en rigolant. N'empêche, on découvre petit à petit que ce type-là a fini par se prendre inconsciemment à un moment donné pour l'égal du président de la République, pour son interlocuteur privilégié. Voilà peut-être pourquoi il a aussi mal réagi lorsqu'il n'a pas pu présenter le JT, le soir de la mort de Mitterrand ! Entre eux, il y avait une sorte de longue histoire d'amour-haine. C'est lui et non Jean-Claude Narcy qui aurait dû l'enterrer...

J'ai filé récemment au mensuel "Entrevue" des images d'une altercation incroyable qui a eu lieu entre un cameraman de France 2 et Patrick Poivre d'Arvor lors de sa première mise en examen dans l'affaire Botton. Quelques télévisions avaient montré le début de cette séquence, jusqu'au moment où PPDA met sa main sur l'objectif de la caméra. J'ai pu récupérer les rushes. L'altercation dure près de cinq minutes. PPDA ne comprend pas qu'on puisse le filmer. En effet, jusqu'à présent, il y avait bien eu des animateurs comme Patrick Sabatier, mais jamais des journalistes vedettes qui s'étaient ainsi, en France, retrouvés dans les feux de l'actualité, de l'information, "objet" du tournage d'une caméra. Il passe ainsi de l'autre côté du miroir, il ne le supporte pas et s'écrie : "Qu'est-ce que c'est, cette caméra..." Totalement excédé. Le cameraman répond que c'est France 2. Et PPDA de poursuivre : "France 2, vous vous rendez compte que j'ai travaillé pour vous pendant sept ans... Et moi, dans mon Journal, jamais je n'ai parlé de François-Henri de Virieu..."

De Virieu était également cité dans l'affaire Botton. Implicitement, PPDA dit qu'il respecte la loi du silence et il fait la morale au cameraman : "Vous n'avez pas honte de prendre ainsi des images à la volée ?" Comme si l'on ne pratiquait pas tous les jours ainsi dans les journaux télévisés. »

Jean Teulière

[1] Sur Pierre Carles, voir notamment sur le site Homme moderne [Pierre Carles, documentariste malin](#). Et, pour se rafraîchir la mémoire, voir une étude (en anglais) sur [la fausse interview avec Fidel Castro](#) sur le site de l'European Journalism Centre.

[2] Lire ici même « [TF1 : l'actualité internationale sacrifiée à l'audimat](#) ».

[3] Lire ici même « [TF1 : l'actualité internationale sacrifiée à l'audimat](#) ».

[4] Deux rappels :

- AFP - 20/01/03 : « Une affaire de pratiques anti-concurrentielles chez Bouygues prescrite »

« L'affaire du logiciel Drapo, dans laquelle huit dirigeants du groupe Bouygues et d'autres sociétés étaient mis en examen depuis 1995 par le tribunal de grande instance de Versailles (Yvelines) pour "pratiques anti-concurrentielles", est désormais prescrite, a-t-on appris lundi de source judiciaire.

Comme l'écrit *Le Journal du dimanche* dans son édition du 19 janvier 2003, c'est l'annulation de "scellés litigieux" et de procès verbaux, demandée en avril 2002 par Me Olivier Metzner, l'avocat du groupe Bouygues, et prononcée le 11 septembre 2002 par la chambre de l'instruction de Versailles, qui a conduit le juge Laurent Lassale à rendre le 26 novembre une ordonnance constatant l'annulation de l'action publique. Le dossier ne contenant plus que des actes antérieurs au mois de juillet 1997, il devient alors prescrit.

C'est en juin 1995 que le chef du service Informatique et recherche de la Direction scientifique du groupe Bouygues avait saisi la justice. Il avait été licencié en 1993 sans pouvoir toucher les droits d'auteur de son logiciel nommé "Drapo".

Ce sous-logiciel "améliorait" un autre logiciel d'études des prix qui permettait de fausser les appels d'offres des marchés publics et privés. Les entreprises du BTP pouvaient ainsi s'entendre afin de proposer des devis similaires et partager des marchés. Une pratique qui permettait également de surestimer le coût des chantiers de 5 à 10 %.

L'existence du logiciel "Drapo", qui aurait été utilisé pendant une dizaine d'années, avait été confirmée par des perquisitions de la DRPJ de Versailles au siège social du groupe Bouygues à Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que par les déclarations de plusieurs témoins. »

- *Le Canard enchaîné*, 22 janvier 2003 :

« L'AFFAIRE avait fait trembler le gotha des bétonneurs, mais ils avaient bien tort. Il suffit parfois d'une justice un peu distraite pour que les choses s'arrangent. L'affaire du logiciel Drapo, que le groupe Bouygues était accusé d'avoir mis au point dans les années 90 afin de truquer les appels d'offres des plus grands chantiers de travaux publics, vient en effet, comme l'a révélé RTL, d'être déclarée prescrite.

Grande Bibliothèque, Stade de France, ligne de métro Eole : le Drapo était soupçonné d'avoir été beaucoup agité pour éviter aux bétonneurs une épuisante concurrence. Les perquisitions dans les bureaux des bétonneurs avaient confirmé ces soupçons. Mais la dernière d'entre elles, en juillet 1997, provoque le naufrage du dossier.

En sortant ce jour-là de chez Bouygues, le juge versaillais Yves Madre - qui n'avait apparemment jamais été très excité par le béton - omet de poser les scellés sur les documents qu'il vient de saisir. Il ne le fera que quelques jours plus tard, continuant de mener son instruction à un train de sénateur. Olivier Metzner, avocat champion toutes catégories de la chasse aux vices de procédure, et défenseur de Bouygues dans cette affaire, s'avise que ces scellés posés après coup rendent la perquisition nulle. Et, en septembre 2002, il obtient son annulation par la chambre de l'instruction. Le juge Laurent Lassalle, qui a succédé à son collègue Madre, doit alors se rendre à l'évidence : tous les actes consécutifs à la perquisition annulée sont eux-mêmes nuls, et aucune procédure n'a été accomplie au cours des trois dernières années. Le dossier est donc prescrit. Le coup est un peu grossier, mais c'est comme ça. »

[5] Voir notamment Lyon Capitale (lien périmé, août 2010). Lire [Journalistes ou formateurs en communication ?](#). Voir des pièces concernant Poivre d'Arvor publiées par Pierre Botton sur son site. (En août 2010, le site existait encore. Mais le dossier n'était plus en ligne/2 décembre 2012 : le site n'existe plus).